

DÉCEMBRE 2024



DOSSIER

**OUVERTURE DU
RESTAURANT SCOLAIRE**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**LES PROJETS DES
HABITANTS & CMJ**

PATRIMOINE

**PARC SENGHOR
DÉBUT DES TRAVAUX**

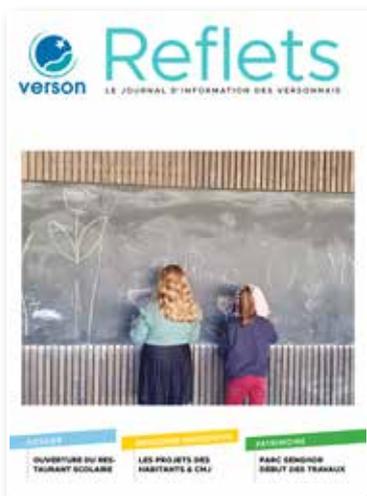


Photo de couverture :
Ouverture du restaurant scolaire.

SOMMAIRE

Edito.....	3
Le "tout en images"	4-5
Actions municipales	6 à 16
Vie locale.....	17,18, 22 à 25
DOSSIER :	19 à 21
OUVERTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE	
Vie économique.....	26
Vie associative.....	27 à 31
Caen la Mer.....	32
Vie quotidienne.....	32, 33
Etat-civil.....	33
Formalités administratives	34
Point de vue	35

- Directrice de la publication :
Nathalie Donatin
- Adjointe au maire chargée de la publication :
Marie-Hélène Brioul
- Chargée de communication :
Sandrine Haize-Duval
- Remerciements :
aux écoles, aux présidents et responsables d'associations,
au groupe de correcteurs.
- Courriel : mairie@ville-verson.fr
- Site internet :
www.ville-verson.fr
- twitter / facebook
[@villeverson](https://twitter.com/villeverson)
- Crédit photos : B.Geffroy ; Mairie de Verson, et
associations versonnaises, adobe stock, freepik
- Composition, impression :
Caen Repro (02 31 95 27 66)



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

UTILE

MAIRIE - 02 31 71 22 00

www.ville-verson.fr

Nouveaux horaires d'ouverture au public

- Lundi : 8h30-12h / 13h30-18h
- Mardi : 8h30-12h (fermée au public l'après-midi)
- Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Jeudi : 12h-17h (fermée au public le matin)
- Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

www.bibliotheque.ville-verson.fr

NOUVEAUX HORAIRES au 1^{er} Janvier 2025

- mardi et vendredi : 15 h - 18 h 30
- mercredi : 10 h - 18 h 30
- samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

- Renseignements sur
www.ville-verson.fr
rubrique "vie pratique"
ou au 02 31 71 22 00
location-salles@ville-verson.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE

CAEN LA MER - 02 31 39 40 00

www.caenlamer.fr

Ouverture :

- lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

MOUEN - 02 31 304 304

HORAIRES EN HAUTE SAISON DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE :

- lundi, mercredi, vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- mardi et jeudi : 14 h - 18 h
- samedi (uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

HORAIRES EN BASSE SAISON DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER :

- lundi, mercredi, vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- mardi et jeudi : 14 h - 17 h 30
- samedi (uniquement pour les particuliers) :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

RPE

RELAIS PETITE ENFANCE

Hélène Delauney-Mary

Tél. : 02 31 77 18 97

RPE.Rivesdelodon@mfn-ssam.fr

ADMR DU GRAND ODON

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

70 Allée Jacques Prévert, Verson

Tél. : 02 31 26 58 53

verson@fede14.admr.org

Permanences :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi
8 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
- Jeudi 8 h 30 / 12 h

COMMENT RESTER INFORMÉ ?

PLUSIEURS OUTILS DE COMMUNICATION SONT À VOTRE DISPOSITION
POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE.

Le site Internet de la Ville de Verson :

www.ville-verson.fr

Régulièrement actualisé, vous trouverez toute l'information relative aux services municipaux et à la vie quotidienne.

Les e-newsletters :

Un programme d'e-newsletters vous permet de recevoir régulièrement dans votre boîte e-mail l'information locale et/ou l'actualité culturelle.

Pour s'inscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la ville de Verson www.ville-verson.fr et cliquez sur le bouton « je m'inscris à la newsletter »

Les réseaux sociaux

Sur Facebook : pour retrouver la page de la Ville de Verson, il vous suffit d'indiquer « Ville de Verson » dans la barre de recherche du réseau social ou d'y accéder directement avec ce lien : www.facebook.com/VilleVerson puis de s'abonner.

Sur YouTube : retrouvez les replays des conseils municipaux et les vidéos de la ville : @villeverson

Le Mois à Verson

Chaque mois, un dépliant informe des événements à venir et de l'actualité municipale ; ce document est disponible dans les boulangeries, boucheries et chez Carrefour contact.

ÉDITO

Nathalie DONATIN

Maire de Verson



Focus sur l'année 2024

De nouvelles sociétés commerciales, artisanales et industrielles

Le développement du Parc d'activités des Rives de l'Odon touche bientôt à sa fin. Deux parcelles restent à construire sur la commune de Verson. Depuis le printemps, la société Artyfêtes marque de son empreinte l'entrée de cette zone d'activités. ADP y a également construit de nouveaux locaux. Les espaces laissés vacants par ces sociétés sont aussitôt repris par d'autres entreprises. Un Padel s'est installé dans la zone de la Mesnillière sur l'ancien site d'Artyfêtes. Tri'n'collect remplace Atelier du Plastique. Au cœur de la ville, la pharmacie Le Gac ouvrira bientôt ses portes dans des locaux rénovés et agrandis tandis qu'elle offrira de nouveaux espaces à la location rue de Hambühren. Ces réalisations sont des initiatives privées que la mairie accompagne.

L'ouverture du restaurant scolaire

Quatre années auront été nécessaires pour aboutir à la rénovation du restaurant scolaire de l'école Victor Hugo où les repas seront désormais produits sur place par un chef et son équipe. Pourquoi ce choix ? Dans une société où la presque totalité des enfants déjeune à l'école, les pouvoirs publics doivent assumer leur part de responsabilité dans l'éducation alimentaire. Les bonnes habitudes s'acquièrent dès le plus jeune âge. Sur le long terme, une alimentation de qualité est un gage de santé individuelle et de santé publique. La réhabilitation du restaurant est donc un projet vertueux à plusieurs égards puisqu'il s'inscrit également dans un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Début des travaux du Parc Senghor-De Betteville.

Le cabinet d'architecte-paysagiste « Mue Paysage » a dessiné un parc public pour tous les Versonnais. Il sera accessible depuis la rue de la Valette et une boucle permettra d'en faire

le tour en découvrant, grâce à un parcours thématique, la vie et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor et de sa femme Colette. Nous comptons l'ouvrir au public lors des Journées européennes du patrimoine 2025.

Je remercie nos partenaires financiers : l'Etat, la Région de Normandie et le Département du Calvados. En effet, les subventions qu'ils nous ont accordées ont permis à nos projets de devenir réalités.

Ecoquartier et urbanisation de notre commune

Verson s'adapte à une pression foncière qui ne cesse de croître. En tant que commune périurbaine et pôle de proximité de Caen, elle offre des logements pour de nouveaux habitants. 2025 devrait marquer l'achèvement du secteur Saint Martin avec la livraison de deux collectifs : l'un privé et l'autre réalisé par un bailleur social. Dans le secteur Perruques, « Les Voisons de Verson » recherchent encore quelques familles pour lancer leur construction d'habitat participatif. Pour certains, cette proposition d'accession à la propriété via le dispositif PSLA peut faciliter l'acquisition d'un logement.

La vie de notre commune ne se résume pas à ces grands projets. Verson est avant tout une commune où chacun doit se sentir chez lui. Pour vous permettre d'y trouver une place, la municipalité tient tout au long de l'année à offrir à ses habitants des services publics de qualité, des espaces de rencontre. Je tiens à souligner la qualité de la vie commerçante qui y participe grandement.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer de belles fêtes de Noël et de Nouvel An, entourés de vos proches.

Par ailleurs, je vous invite aux vœux du maire qui se dérouleront le vendredi 10 janvier à 18h30 dans la salle des Trois Ormes, une façon agréable de commencer l'année ensemble.

Nathalie DONATIN
maire de Verson

Vous souhaitez évoquer un sujet avec Madame la maire ? Nathalie Donatin se tient à la disposition des Versonnais. Demandez un rendez-vous par e-mail auprès de l'accueil de la mairie : mairie@ville-verson.fr ou par téléphone au 02 31 71 22 00. Ils seront programmés de préférence le vendredi .

LE TOUT EN IMAGES

RENTRÉE DU FOOT

Le coup d'envoi de l'édition 2024 de la « Rentrée du Foot » organisée par la FFF, a été donné mercredi 11 septembre à l'AS Verson. De nombreuses animations pour les jeunes et la remise des labels pour l'AS Verson et les clubs de foot de la région.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le temps d'une matinée, les associations présentent leur large panel d'activités aux Versonnais et leur offrent la possibilité de s'inscrire à leurs loisirs.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ET CONVIVIALITÉ



Plus de 300 personnes ont pu visiter la Maison du couple Senghor avec l'association Présence Senghor à Verson et le parc a été animé par plusieurs spectacles.



Le 24 novembre dernier, le chef Tony Lechevallier et l'équipe de bénévoles ont offert aux Aînés un moment de gourmandise et de convivialité.

LE TOUT EN IMAGES

MOUVEMENTS DE PERSONNEL



- ➊ Après 8 années passées au service des Versonnais, Fanny Gleize a rejoint la collectivité de Mondeville. Le 21 octobre, François-Xavier Edeline a pris ses fonctions à la tête des services communaux. Il était auparavant directeur des services de la ville de Luc-sur-Mer. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- ➋ Sophie Rouet-Luzé, assure désormais les fonctions de chargée de mission urbanisme et élections suite au départ de Paul Carrel pour la collectivité de Pont l'Evêque.

- ➌ Thibault Desvigne est le nouveau responsable de l'Espace Jeunes, il remplace Marie Lambard.
- ➍ Dany Castel est arrivée à la rentrée de Septembre à l'école maternelle F. Dolto comme ATSEM, elle remplace Lydie Romito.
- ➎ Mylène Grimbert a rejoint l'équipe du restaurant scolaire en tant que second de cuisine. Elle assiste le chef cuisinier mis à disposition par Convivio, pour la confection des repas des enfants.

TÉLÉTHON 2024



Les 29 et 30 novembre, Verson Téléthon et les nombreuses associations se sont mobilisées pour recueillir des dons en faveur du Téléthon. Vente de crêpes, animations danse, défi haltérophilie, randonnée, chant, bal folk... ont permis de récolter autour de 25 000€. Bravo à tous !

EN M.A.U.D RÉPARATION.

Un après-midi dédié à la sensibilisation au principe des 3 R (réduire, réutiliser, recycler), qui vise à réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement. Ici l'atelier découverte de l'impression 3D avec Amaury.



SOLIDARITÉ ET ACTIONS SOCIALES



Au titre de l'action sociale, le CCAS propose toute l'année, à l'ensemble des habitants de la commune, une aide administrative et/ou financière, ainsi que des actions variées au bénéfice de chacun. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou à consulter le site Internet de la commune.

Laetitia de PANTHOU - adjointe au maire en charge de l'action sociale et de la solidarité

NOUVEAU : DES VISITES DE CONVIVIALITÉ POUR LES SENIORS

L'Analyse des Besoins Sociaux de la commune menée en 2021, complétée par une enquête publique, avait conduit les administrateurs du CCAS à s'intéresser à la question de l'isolement des seniors. Après la mise en place du Transport Solidaire, du dispositif « 1 bébé, 1 livre » et de la mutuelle communale, le CCAS a travaillé sur ce nouveau sujet, ce qui a abouti à la signature en juin dernier d'une convention avec **l'association UNIS-CITE, qui propose des visites de convivialité par des binômes de jeunes en service civique.** L'association UNIS-CITE est une association « loi 1901 » créée en 1994. Association experte du Service Civique des jeunes en France, elle est un partenaire privilégié des collectivités locales. Présente à Caen et sur son territoire, elle mobilise des jeunes sur de grands programmes nationaux tels que la lutte contre l'isolement des seniors.

Grâce à la signature de cette convention, le CCAS propose **dès le mois de décembre aux seniors vivant à domicile de bénéficier de visites gratuites d'un binôme de jeunes, formés par l'association UNIS-CITE.** Ces visites peuvent être ponctuelles, ou plus ou moins régulières (jusqu'à une visite par semaine), et permettent à la personne concernée, à sa convenance, de discuter, jouer à un jeu de société, sortir se promener ou faire une course, ...

Si vous êtes intéressé(es) par ces visites de convivialité, pour vous-même ou pour un proche, vous pouvez dès à présent vous manifester auprès du CCAS au 02.31.71.22.00.



ACTION DE SENSIBILISATION

Le CCAS organise régulièrement des rendez-vous, consultez les supports de communication de la ville de Verson pour en être informé.

En cette deuxième partie d'année, les animations proposées par le CCAS étaient davantage tournées vers le public senior :

- Venue du Sensibus, le bus du bien vieillir le jeudi 31/10/2024, à l'occasion du marché hebdomadaire
- Conférence et ateliers « mémoire tonique » en novembre et décembre
- Repas des Aînés le 24/11/2024, où 260 participants ont pu bénéficier d'un moment de partage et de bonne humeur.



L'ACTION SOCIALE C'EST AUSSI

- Des aides financières (BAFA, Bourse au permis de conduire, Visa Sport Culture...),
- Des partenariats (Transmission 14, Coop 5 pour cent...),
- Une aide administrative, etc.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS.
02.31.71.22.00 - actionsociale@ville-verson.fr



ENFANCE JEUNESSE

Stéphanie DELBECQUE - adjointe au maire en charge des accueils jeunesse

DU NOUVEAU À L'ESPACE JEUNES

Depuis le 1er octobre, Thibault anime l'espace Jeunes le mercredi après-midi. Pendant les vacances scolaires il est secondé par Alexandre.

Marie, directrice de l'Espace Jeunes, a obtenu son BP JEPS. Elle tenait à remercier l'ensemble des parents, l'association des parents d'élèves ainsi que les professionnels du collège qui ont contribué à sa réussite. Diplôme en poche, Marie se projette vers de nouveaux horizons et a quitté ses fonctions au sein de l'Espace Jeunes.

Thibault Desvigne a pris la relève dès le mois d'octobre et a assuré l'animation des vacances d'automne avec Alexandre. Amateur de foot, d'histoire et de nature, collectionneur de jeux vidéo, Thibault est curieux de ce qui l'entoure et aime le partager avec les ados. Titulaire d'un BPJEPS spécialité environnement, il a de nombreux projets pour développer l'espace dédié aux 11 ans et plus.

Selon les envies des jeunes, il aimerait proposer des initiations pour découvrir la faune et la flore locale grâce à des randos hercier par exemple, des marches pour nettoyer la nature, des visites pour découvrir Verson et son histoire de manière ludique. Thibault voudrait également les sensibiliser aux sujets d'actualité ou encore mettre en place des actions pour autofinancer leurs projets...

Ses idées sont nombreuses et trouveront de l'écho chez nos jeunes !

Enfin son objectif est d'inclure le plus possible les familles en proposant de manière ponctuelle des activités collectives s'appuyant sur les atouts de la Ville de Verson et les services existants.

L'espace jeunes est ouvert tous les mercredis après-midis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires tous les jours de 8h30 à 18h30.

Nouveauté 2025 : Thibault interviendra au collège les mardis midi à partir du mois de janvier, l'occasion de proposer des ateliers et de faire connaître l'espace jeunes.

Contact

Espace Jeunes
06 49 61 88 92
jeunesse@ville-verson.fr
Inscription au préalable via le portail famille



Les jeunes costumés pour Halloween.

ENFANCE JEUNESSE

CET HIVER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pendant les vacances d'hiver du 10 au 21 février, voici le programme.

Plus de 100 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances d'automne. Halloween étant de saison, les enfants se sont déguisés, ont créé des masques, et ont découvert les coutumes mexicaines et américaines. Parents et enfants ont également partagé une soirée autour d'un atelier cuisine aux saveurs mexicaines. La deuxième semaine des vacances, les enfants ont eu la chance d'inaugurer le nouveau restaurant scolaire et d'être les premiers à goûter la cuisine du chef et son équipes réalisée sur place.

Pour les vacances de février, l'équipe d'animation vous prépare des vacances sur les thèmes de la météo et des animaux domestiques. Plus d'infos à venir...

Les inscriptions auront lieu entre le 13 et le 23 janvier 2025.

Les mini-camps seront de retour pour les vacances d'été ! 2 propositions : une semaine en bord de mer et une semaine itinérante en canoë et vélo. De belles aventures à vivre et de beaux souvenirs pour vos enfants...

À SAVOIR

Afin de permettre le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, merci de respecter les consignes suivantes :

- Marquer les vêtements des enfants, en cas d'oubli l'équipe peut retrouver facilement son propriétaire
- Équiper votre enfant de vêtements adaptés en fonction de la saison
- Fournir une gourde d'eau
- Respecter les horaires de l'accueil de loisirs pour ne pas perturber les activités ; arrivée le matin avant 9h30 et départ à partir de 17h
- Dans le cas, où votre enfant doit partir avant 17h, pensez à transmettre une décharge de responsabilité à l'équipe d'animation



PATRIMOINE BATI

Olivier JOUBIN - adjoint au maire en charge du patrimoine bâti

FOCUS SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Une baisse de consommation significative grâce à la mise en place de l'éclairage led.

Dans le cadre du plan de réduction des consommations d'énergie, les services techniques procèdent au remplacement des éclairages actuels par des leds.

Cette modification a eu une incidence significative notamment au sein du bâtiment des tennis couverts.

En effet, après 1 an d'utilisation, une baisse de 33% de consommation d'électricité a été notée sur ce bâtiment.

Un résultat encourageant !

D'ici la fin de l'année, le gymnase sera également totalement équipé en led.

FINALISATION DU CHANTIER DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après 18 mois de travaux, le restaurant scolaire est en service.

Je tenais à remercier l'ensemble des agents qui ont participé à la concrétisation de ce beau projet ainsi qu'aux riverains de la rue des monts qui ont

supporté le trafic du chantier. À l'heure de la rédaction de ce magazine, les travaux d'aménagement extérieur sont en cours de finition. La rue des Monts devrait retrouver sa configuration initiale, les livraisons de marchandises du

restaurant scolaire se feront par le parc de la mairie. C'est-à-dire que l'accès chantier n'existera plus pour laisser place au cheminement piétonnier précédemment existant.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Emmanuel GUÉ - adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de la politique éducative

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE CMJ

Suite aux élections qui ont eu lieu en juin dernier à l'école Victor Hugo, un nouveau conseil municipal des jeunes a été installé. 17 enfants de 9 à 11 ans ont d'ores et déjà pris leurs rôles à cœur.

Mercredi 2 octobre dernier, ils se sont réunis pour la première fois avec Audrey, animatrice du CMJ et Emmanuel Gué, adjoint au maire en charge de la démocratie participative. Cette première réunion a été l'occasion de leur rappeler leur rôle en tant que jeune conseiller et de lister l'ensemble de leurs projets.

Les jeunes ont identifié plus de 30 projets puis se sont mis d'accord pour en prioriser trois.

Pour ce début de mandat, ils souhaitent :

- Créer un journal d'information
- Installer des tables de ping-pong
- Installer un mini-accrobranche



Les jeunes conseillers vont travailler en groupe sur chacun de ces sujets d'ici les prochaines semaines.

BUDGET PARTICIPATIF 14 PROJETS REÇUS

Suite à l'appel à projet dans le cadre du budget participatif lancé entre le 1er juin et le 4 octobre dernier, les habitants ont proposé 14 projets au comité de pilotage. Le projet retenu sera dévoilé à l'occasion de la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier prochain.

- 10 Versonnais se sont manifestés et ont présenté leurs idées via le formulaire dédié. Le comité de pilotage s'est réuni afin de vérifier que chacune des 14 idées proposées répondait au règlement.
- Finalement, 3 projets correspondaient au règlement et ont été soumis au jury composé de Versonnais volontaires.
- Les projets retenus : un espace dédié aux chiens, l'organisation d'éco-balades et l'organisation d'un concours photos.
- Après un échange constructif, le jury s'est mis d'accord et aura le plaisir de dévoiler le projet lauréat à l'occasion de la cérémonie des vœux, vendredi 10 janvier à la Salle des Trois Ormes.

FOCUS SUR L'EAU OZONÉE

Il s'agit d'un nouvel investissement testé et approuvé au sein de l'école Françoise Dolto. Ça ressemble à de l'eau, c'est inodore, non polluant, non toxique et c'est un virucide puissant. Le générateur d'eau ozonée est fixe. Il est branché sur le réseau d'eau public. L'eau passe dans une cartouche filtrante puis un champ électrique transforme l'oxygène de l'eau (O₂) en ozone (O₃), c'est cette transformation chimique qui crée

le pouvoir désinfectant du liquide. « Avec ce dispositif, le nettoyage et la désinfection sont simplifiés. On imbibe une lavette d'eau ozonée, un seul passage suffit, pas besoin de rincer, ce n'est ni toxique ni polluant et cela ne dégage pas d'odeur. C'est même déroutant au début car on est habitué aux sur-odorants des produits classiques » explique Audrey Boulinguez, ATSEM à l'école Dolto.

Son utilisation offre des avantages multiples :

- préservation de la santé des utilisateurs,
- préservation de l'environnement,
- diminution du coût de fonctionnement (moins d'achat de produits d'entretien).

La volonté de la collectivité est d'équiper progressivement les bâtiments recevant du public et notamment l'Espace Senghor et l'école élémentaire Victor Hugo.



URBANISME

Francis DEAU - adjoint au maire en charge de l'urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES D'URBANISME : DE NOUVEAUX FORMULAIRES POUR 2025

Une évolution bienvenue qui profitera tant aux demandeurs qu'aux services instructeurs.

Pour rappel, aucun texte légal ne prévoyait la possibilité de modifier une déclaration préalable.

Cette absence de cadre légal a pu, quelques fois inciter certains services instructeurs à refuser d'instruire les

demandes de modifications ou de transferts de déclarations préalables.

Depuis, par Arrêté du 18 octobre 2024 il est désormais donné une existence légale à cette pratique par la modification des formulaires Cerfa.

Dès le 1er janvier 2025, les formulaires suivants seront mis à disposition sur le guichet unique en ligne de Caen la mer, l'outil incontournable pour déposer vos demandes de travaux :

- ➔ Pour les déclarations préalables (travaux et division) : un regroupement sous le Cerfa 16703 ;
- ➔ Pour les modifications de permis (de construire ou d'aménager) et de déclarations préalables (travaux et division) : un regroupement sous le Cerfa 16700 ;
- ➔ Pour les transferts de permis (de construire ou d'aménager) et de déclarations préalables (travaux et division) : un regroupement sous le Cerfa 16701.

Gagnez du temps, déposez vos déclarations préalables de travaux ou vos demandes de permis de construire en ligne sur le guichet unique :

<https://caenlamer.geosphere.fr/guichet-unique>

ou en scannant le QR Code :



Besoin d'informations de conseils ou d'aide pour le montage de votre dossier ? Sophie Rouet-Luzé, chargée d'urbanisme, est à votre écoute sur RENDEZ-VOUS, les lundis et mercredis. Contactez le 02 31 71 22 00 pour fixer un RDV.

POINT SUR LES CONSTRUCTIONS EN COURS



Villa Horizon

Entre la rue Saint Manvieu et le chemin Hays, le lotissement Viabilis est en cours de finalisation. En effet, la construction du collectif « La Javanaise » touche à sa fin. Situé rue Juliette Gréco, il est composé de 10 logements sociaux gérés par Caen la Mer Habitat (8 T3, 2 T2). Au niveau de l'Ecoquartier, secteur

St Martin, la villa Horizon (8 T2, 15 T3, 1 T4) construite le long de la rue l'Abbé, sera livrée début 2025.

Un peu plus loin, rue de la Bragarde, les travaux du collectif de 15 logements du bailleur social Inolya ont débuté. Il s'agira de la dernière opération sur ce secteur.



La Javanaise

Sur le secteur Perruques seront livrés fin 2024 début 2025 le programme d'Edifides Le Verger, composé de 15 T2, 14 T3 et 4 T4, tout comme les 24 logements sociaux (8 T2, 12 T3, 4 T4) portés par La Caennaise situés derrière les logements de Partelios Habitat (La Grande Acre).



Le Verger



La Caennaise



ESPACE PUBLIC CADRE DE VIE

Claude LE BOURGEOIS - adjoint au maire en charge des espaces publics et du cadre de vie

LE PAVE, PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre du PLUI-HM, la communauté urbaine Caen la mer élabore le PAVE pour chacune des communes du territoire.

Pour quoi faire ?

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) est prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

En effet, la voirie et les espaces publics constituent les biens communs de tous les citoyens et leur accessibilité est une problématique publique majeure. L'enjeu de l'accessibilité concerne non seulement le quotidien des personnes handicapées, mais aussi l'ensemble de la population qui peut ainsi bénéficier d'une meilleure qualité d'usage. Enjeu d'autant plus primordial que le vieillissement de la population en conforte le besoin, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura doublé, d'ici 2050.

Quel objectif ?

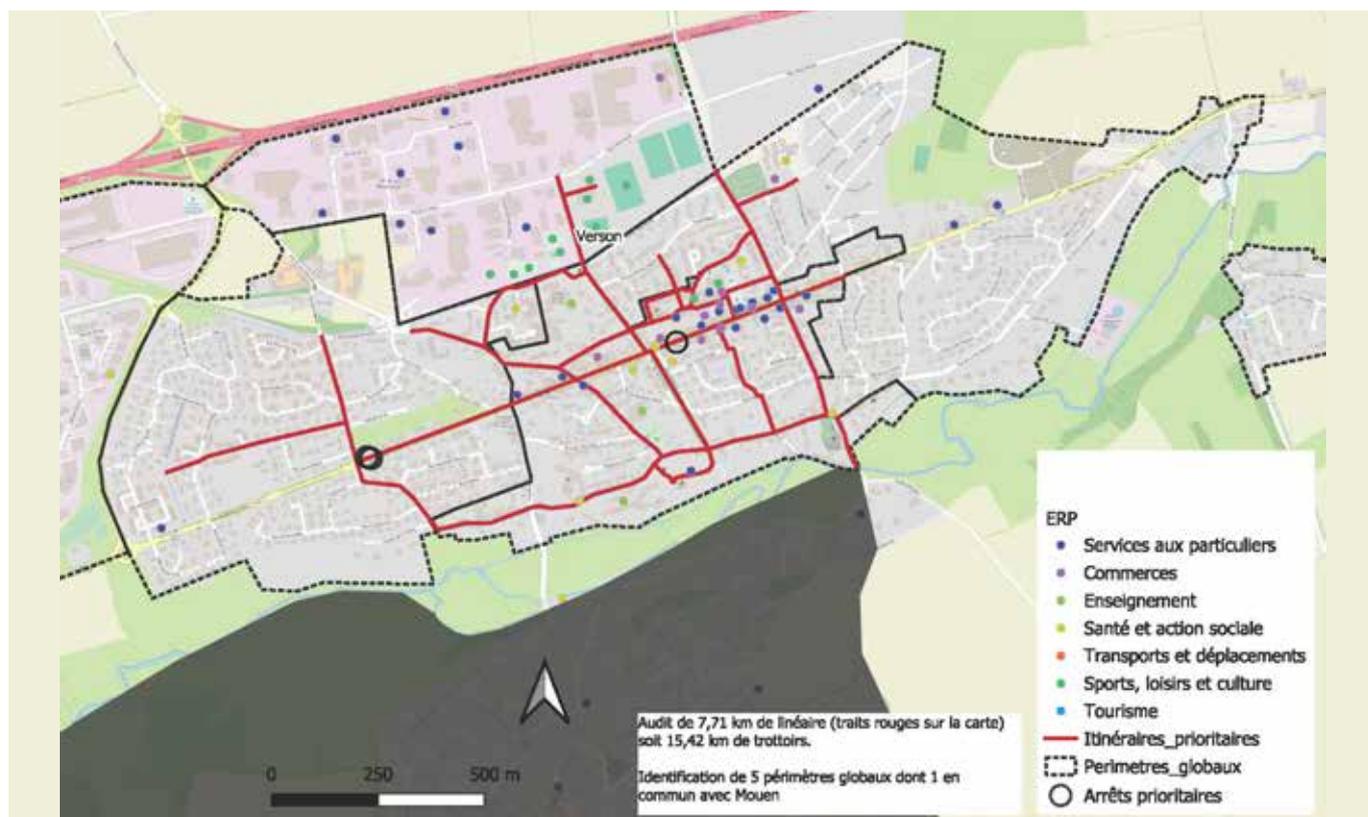
L'objectif de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics est que toute personne handicapée ou à mobilité réduite puisse se déplacer et circuler en tout point de l'agglomération, accéder à tous les espaces de la ville, traverser ses axes de circulation, se reposer, etc. Et ce, de façon autonome, au même titre qu'une personne valide.

Le PAVE à Verson, où en sommes-nous ?

Dans le cadre d'un marché public, Caen la mer a mandaté la société Jungle Bus pour établir un état des lieux. Celui-ci est actuellement en cours à Verson. Vous serez peut-être amené à croiser des agents équipés de caméra à 360° qui parcourent la commune. Ces agents repèrent les différents services (services aux particuliers, commerces, enseignement, santé et action sociale, transports et déplacements, sport, loisirs et culture, tourisme) pour ensuite établir leur degré d'accessibilité.

Le PAVE est la restitution de cet état des lieux. Il définit les mesures permettant de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire. Il contient :

- un diagnostic de l'accessibilité de la commune
- une programmation des travaux
- un délai de réalisation de ces mesures.



LES TRAVAUX EFFECTUÉS OU À VENIR

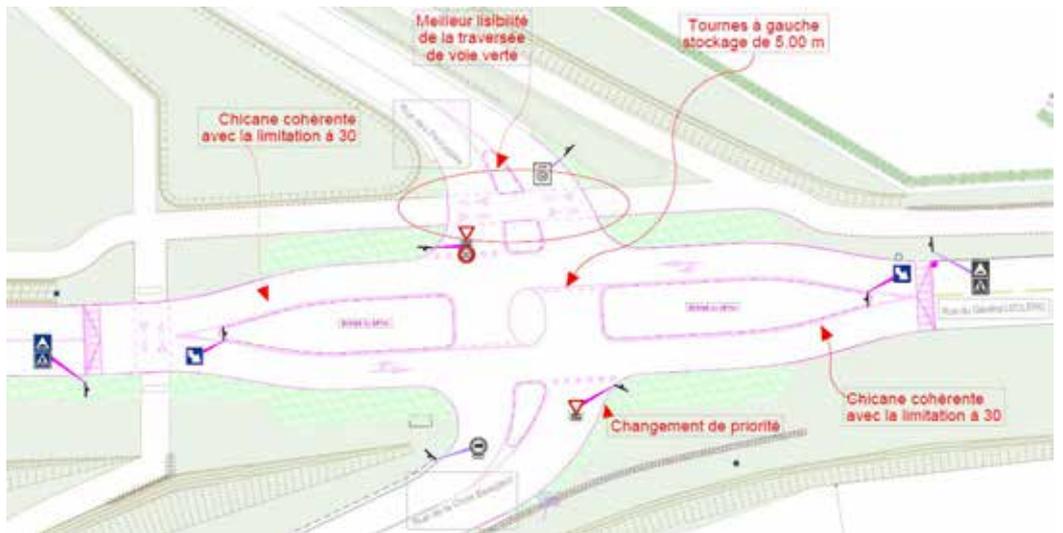
Rue de Fontaine-Etoupefour

Afin de sécuriser les piétons rue de Fontaine-Etoupefour, deux panneaux lumineux ont été mis en place pour identifier le passage piétons. Ce dispositif permet également de faire ralentir les véhicules, nombreux sur cet axe départemental.



Rue du Général Leclerc

Le plan vélo se poursuit avec dernièrement l'aménagement du chaussidou ou chaussées à voie centrale banalisée, rue du Général Leclerc. Cette nouvelle signalétique permet aux différents modes de déplacement de partager la route en toute sécurité.



Plateau des Perruques

L'intersection entre la rue du Général Leclerc, le quartier Perruques (Ecoquartier) et la rue de la Croix Beaujard à la sortie de Verson en direction de Caen va être réaménagée. Les travaux devraient débuter au cours du mois de janvier 2025.

Allée Jacques Prévert

L'ensemble des pommiers fleurs qui borde la promenade Binet sont dans un état sanitaire critique, le service espaces verts de Caen la mer doit procéder à leur enlèvement.

En lieu et place, des arbres à petit développement et/ou colonnaire et de différentes variétés seront plantés. En parallèle, l'implantation sera revue afin de faciliter le passage d'engins pour l'entretien des espaces verts.





PATRIMOINE SENGHOR

Marie-Hélène BRIOUL - adjointe au maire en charge de la communication et du Patrimoine Senghor

PROPRIÉTÉ SENGHOR : INVENTAIRE EN COURS

Depuis l'acceptation du legs, la Ville de Verson a commencé l'inventaire du patrimoine écrit et du patrimoine mixte de la propriété Senghor avec le soutien du Département du Calvados et de la DRAC Normandie.

Axelle RETAULT, chargée de mission, nous explique la démarche.

Axelle, avant de prendre en charge la mission d'inventaire du patrimoine écrit de L.S. Senghor, quel a été votre parcours ?

J'ai obtenu un master en patrimoine à l'université de Caen, ce cursus m'a permis de découvrir le large panel des métiers du patrimoine : la conservation, la médiation et la valorisation du patrimoine. A l'occasion de mon stage de fin d'études, j'ai eu l'opportunité de rejoindre l'équipe du service patrimoine du Département où l'on m'a confié la mission d'inventorier le patrimoine mobilier présent dans la maison Senghor.

Que pouvez-vous nous dire de cet inventaire du patrimoine mixte ?

Pendant ces 6 mois de stage, j'ai inventorié l'ensemble des objets du rez-de-chaussée et d'une partie du premier étage de la maison, ceci avec l'aide de Aude Maisonneuve, cheffe du service patrimoine du département. Le mobilier, les textiles, les œuvres d'art... ont fait l'objet de recherches historiques puis ont été répertoriés dans une base de données. Ce sont plus de 1000 objets qui sont passés entre nos mains et plus de 1800 pages d'inventaire ont été rédigées.

Quels aspects des objets avez-vous annoté ?

Pour chaque objet, j'ai essayé de retrouver son origine, le contexte historique, son emplacement dans la maison, j'ai également réalisé un constat de leur état de conservation. Cette démarche permet de découvrir l'histoire du couple Senghor, son mode de vie... C'est un véritable voyage au cœur de leur intimité.

Et aujourd'hui, vous poursuivez cette mission d'inventaire ?

A l'issue de mon stage au service patrimoine du Département, il s'est avéré que la Ville de Verson recherchait quelqu'un pour poursuivre l'inventaire du patrimoine écrit déjà initié en 2023. Après le mobilier, j'étais tout à fait partante et intéressée pour découvrir les archives écrites.

Vous avez utilisé la même méthodologie ?

Oui, tout à fait. Un critère a été ajouté, celui de la « sensibilité » du document. En effet, L.S. Senghor est un homme multiple : Président, académicien, poète, philosophe... Les archives écrites sont nombreuses : documents privés, politiques, littéraires. Après lecture de chaque document, j'en rédige une description, je note son état de conservation, l'époque, je les classe par type. Enfin, j'isole les documents sensibles qui ne peuvent pas être rendus publics.

Y a-t-il une manipulation particulière pour prendre en main les documents ?

J'observe leur état avant de les consulter. Dans le cas de documents humides, je les mets en quarantaine. De manière générale, je les dépoussière au pinceau ou avec un aspirateur à filtration de particules fines prêté par la Fabrique de patrimoines en Normandie.

Quelle quantité cela représente ?

Comme je le disais, L.S. Senghor a été très productif et cela dans différents univers. Ça va du courrier familial, à la conversation politique en passant par des essais littéraires ou philosophiques. Je m'attèle aujourd'hui aux documents conservés au Hangar 54, soit plus d'une trentaine de cartons, dont la majorité sont composés de feuillets, les autres contiennent des livres. A savoir, il y en a peut-être autant au sein de la maison qui n'ont pas encore été inventoriés.

C'est une mission de longue haleine.

Quel est l'enjeu de cette mission d'inventaire ?

Cela va permettre à la Ville de Verson de connaître l'ampleur des archives, de déterminer leur importance et d'un point de vue pratique, d'estimer l'espace de stockage. Cela amènera à créer un fonds Senghor. Ensuite, il faudra s'interroger sur la manière de les rendre consultables. A qui la ville de Verson peut-elle les confier ?

De manière générale, ce travail d'inventaire initie le projet global autour du patrimoine Senghor.

Merci Axelle pour cet éclairage et bonne continuation !



PROCHAINEMENT UN NOUVEAU PARC OUVERT AU PUBLIC

En parallèle de la réalisation des inventaires pour définir un projet d'envergure de valorisation du patrimoine, la Ville de Verson a travaillé sur l'ouverture au public du parc de la propriété Senghor.

Avec la réalisation de ce parc, c'est l'un des souhaits de Colette Senghor

qui est exaucé. En effet, lorsqu'elle a légué sa propriété, elle demandait à la collectivité que celle-ci soit ouverte au public. L'aménagement du parc est une première étape.

Le marché d'appel d'offres a été attribué au mois de Novembre. Le lot « plantations, mobilier, voirie, réseaux

divers et pavage » a été attribué aux entreprises Oxalis et Colas. Pour ce qui est du lot « serrurerie », il a été confié à l'entreprise Closystem.

Les travaux devraient démarrer début janvier 2025, pour une ouverture espérée en septembre 2025.



Réunion publique du 4 juin dernier



ASSOCIATIONS

Eric DELOGET - conseiller délégué à la vie associative

PROMOUVOIR VOS ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

Verson a la chance d'être animée par de nombreux événements organisés par les associations versonnaises. Comment diffuser et promouvoir vos rendez-vous ?

La Ville de Verson relaie l'information des animations proposées par les associations versonnaises sur l'ensemble de ses supports : site Internet de la collectivité, e-newsletter mensuelle, page Facebook, dépliant mensuel « Le Mois à Verson ».

Transmettez l'ensemble de vos éléments à Sandrine Haize-Duval par e-mail à communication@ville-verson.fr

Par ailleurs, www.infocale.fr est un outil incontournable pour annoncer les événements dans la presse locale papier et numérique. Créez un compte en quelques clics pour informer votre public.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Sandrine au 02 31 71 22 00





CULTURE

Alexandra PERRIER - adjointe au maire en charge de la culture et de l'animation

ACTIONS MUNICIPALES

Après avoir rendu hommage aux journalistes et aux reporters de guerre dans notre programmation de cet automne, nous sommes heureux de proposer à notre jeune public le désormais traditionnel « Mois des p'tits mômes ». Nous espérons ainsi offrir, aux petits et à leurs parents, un mois de décembre plein de douceur et de moments complices.

Dans la rubrique culture de ce Reflets, vous trouverez notamment le programme du 30ème anniversaire de l'Espace Senghor, inauguré par le poète-président qui lui a donné son nom. L'année 2025 sera en effet l'occasion de mettre à l'honneur ce lieu emblématique de notre commune, ainsi que les associations, les agents communaux et le public qui le font vivre.

Alexandra PERRIER

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Le mois des p'tits mômes

La Bulle un univers à explorer jusqu'au 6 janvier.

Découvrez avec vos petits l'espace dédié aux 0/5 ans : un lieu chaleureux pour s'installer, déambuler et s'éveiller, complété par une exposition-jeu "Dans mes livres il y a..." de Corinne Dreyfuss. Rendez-vous samedi 14 décembre de 10h à 12h pour le Café littéraire des petits. Le temps d'un café ou d'une tétée, dans la Bulle, un espace dédié à la rêverie et à l'imagination, partagez une matinée de rencontres et d'échanges autour des livres, comptines, jeux de doigts...



Léon Lenclos

La programmation culturelle à venir...

En janvier, l'Espace Senghor accueille l'artiste Léon Lenclos en résidence. Pendant une semaine, il travaillera sur une nouvelle « conférence de poche » qui annoncera le thème du prochain prix littéraire Recto/Verson... Suspense !

23 janvier 2025 : spectacle « Conférences de poche » de Léon Lenclos à l'Espace Senghor

Bienvenue dans l'univers de Léon Lenclos !

Tout en dessinant sur un paper-board, il nous raconte des histoires fausses et des vérités stupéfiantes sur des sujets dont on ne soupçonnait pas l'importance... À grandes enjambées, un pas dans la science, l'autre dans la poésie. A cette occasion, l'équipe de l@ bibliothèque dévoilera le thème du Prix Littéraire de Verson et la sélection de romans.

14 février 2025 : pièce de théâtre « Le Grand départ » par Thibaut Gonzalez

Le Grand Départ, une fresque familiale et familière

Dans ce seul-en-scène, Thibaut Gonzalez anime l'Espace Senghor d'une réunion de famille qui n'est pas sans rappeler les nôtres. Entre tendresse, humour et reproches, le comédien incarne tour-à-tour une série de personnages, aux cli-chés criants de vérité.



En mars, fêtons les 30 ans de l'Espace Senghor

Le 18 mars 1995, Léopold Sédar Senghor inaugurerait en personne le nouvel espace associatif et culturel de Verson : l'Espace Senghor. Il y prononçait un discours où il défendait : "Il vous appartient, à vous les jeunes, d'élaborer cette Civilisation de l'Universel, qui sera faite des valeurs complémentaires de tous les continents et de tous les peuples.

Gardez à l'esprit qu'il n'y a pas de civilisation sans culture car l'effort culturel est lui-même la principale valeur de la civilisation. "

Pour célébrer ce 30^{ème} anniversaire et le mois de la Francophonie, le service des affaires culturelles est en train de concocter un programme avec les associations et l@ bibliothèque.

ACTIONS MUNICIPALES



Espace Senghor

D'ores et déjà les grandes lignes du programme :

- Exposition « Ecrire en français » de l'Alliance française Paris (prêtée par l'Alliance Française)
- Projection du film « Sunu Yoon » par le réalisateur Jean-Marie Mallet. Ce film raconte la vie du grand griot sénégalais Doudou Ndiaye Coumba Rose
- Spectacle tout public « Voyage en percussions » par les artistes Jean Philippe Naeder et Mano Morel
- Soirée latitudes



Et de nombreuses autres surprises...



Doudou Ndiaye



Jean Philippe Naeder et Mano Morel

Bibliothèque municipale

À compter du 1er janvier 2025, les horaires d'ouverture au public de l@ bibliotheque seront les suivants :

- mardi et vendredi : 15 h - 18 h 30
- mercredi : 10 h - 18 h 30
- samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

Lucie Commençais, directrice

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE VICTOR HUGO

Suite au départ en retraite d'Alain Labbé, Lucie Commençais, nouvelle enseignante en classe de CE2, assure le poste de direction. 3 nouvelles enseignantes ont intégré l'école Victor Hugo Florine Brière, Lucille Michel et Lucie Arthur.

De gauche à droite : Sophie Courtillet, Aurélie Bernier, Florine Brière, Nathalie Poulain, Corinne Grandjean, Céline Lemoine, Benjamin Leboucher, Caroline Fileux, Patricia Mancel et Lucie Commençais (directrice)



SPORT : NATATION POUR LES CP ET CM1 AU CHEMIN VERT

Les élèves de CP et de CM1 ont pu profiter de 10 séances à la piscine du Chemin Vert à Caen grâce à la commune de Verson. Ils ont tous bien progressé en 10 séances grâce à la mise à disposition de maîtres-nageurs et aux enseignants. Merci aux parents accompagnateurs.



SPORT : SÉANCES POUR PETITS ET GRANDS AVEC LAURENT !



Chaque jeudi matin et vendredi après-midi, Laurent Pierre, animateur sportif de la commune, intervient avec toutes les classes de notre école. Les élèves de CP et CE1 découvrent l'escrime bouteille dans la salle de motricité de l'école. Les élèves du CE2 au CM2 profitent du gymnase du collège pour une initiation au rugby.

VIE SCOLAIRE : LE PREMIER CONSEIL DES ÉLÈVES.

Mardi 12 novembre, les délégués tout juste élus au sein de leur classe ont pu participer au premier conseil des élèves élargi. Ce sont les 12 délégués de CM1, de CM2 et de la classe ULIS et leurs suppléants ont pu signer la charte des délégués. Ils ont découvert les projets et sorties pédagogiques pour toute l'école présentés par la directrice de l'école et discuté d'une organisation du matériel de jeu sur les temps de récréation. Bravo à eux pour leur implication dans la vie de l'école !



CULTURE : ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSON



L'équipe de l'espace SENGHOR a proposé aux 10 classes de l'école Victor Hugo un accueil d'une heure en ce début d'année scolaire 2024-2025. Les enfants ont pu profiter de lectures mises en scène sur le prochain thème du prix recto Verson. Ils ont également pu emprunter un livre. Merci à toute l'équipe pour cet accueil !

Prochainement, nous organiserons la grande lessive sur le thème de « PAREIL/PAS PAREIL » et le marché de Noël.

DOSSIER

LE RESTAURANT

SCOLAIRE

LES TRAVAUX EN IMAGES



LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE FONCTIONNE !

Depuis le lundi 28 octobre, l'équipe de cuisiniers est derrière les fourneaux, les enfants goûtent chaque jour leurs recettes et apprécient leur salle de restaurant entièrement rénovée.

Rappel des objectifs du projet

La municipalité a fait le choix de créer une cuisine centrale afin de répondre à un enjeu de santé publique et d'anticiper les obligations de la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous).

Cuisiner les repas sur place offre à l'équipe municipale l'opportunité de :

- valoriser le plaisir de bien manger
- éduquer au goût, à l'équilibre alimentaire et à la saisonnalité,
- maîtriser l'approvisionnement local des produits
- limiter le gaspillage alimentaire
- limiter la consommation de produits transformés industriellement
- soutenir l'économie de proximité

Les grands changements

Aujourd'hui, tout est cuisiné sur place par un chef, Alexis, et son équipe.

Les repas sont confectionnés à partir de produits frais et bruts en privilégiant le local et les circuits courts.

Le modèle de fonctionnement

Pour permettre une montée en charge progressive, la Ville de Verson a choisi de confier à un prestataire extérieur la mise à disposition d'un chef cuisinier, responsable de la réalisation des repas, de l'achat des denrées, du suivi de l'application des normes d'hygiène et de sécurité.

Il est épaulé par un second, Mylène. Elle a été recrutée par la collectivité, elle fait partie des effectifs de la Ville. L'équipe de cuisiniers est assistée par Delphine, Brigitte et Christelle, agents qui auparavant assurent le fonctionnement des services de restauration aux écoles F. Dolto et V. Hugo.

Ce sont 300 repas qui sont préparés chaque jour (200 pour l'école Victor Hugo et 100 pour l'école Françoise Dolto).

LE MOT DE L'ÉQUIPE



Mylène vous avez été recrutée pour secondier le chef, dites-nous-en un peu plus sur vous ?

J'ai entrepris des études pour devenir travailleur social, mais je me suis rapidement aperçue que ça ne me convenait pas. Aimant faire à manger pour les autres, je me suis orientée vers un CAP Cuisine.

J'ai ensuite travaillé dans la restauration traditionnelle en tant que second et notamment à l'étranger avant d'arriver en Normandie.

C'est au sein de la ville de Mondeville que j'ai découvert la restauration collective et j'ai beaucoup appris auprès d'un chef passionné.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

J'aime être dans l'action, travailler sur différentes choses en même temps.

Ce que j'apprécie dans la restauration collective c'est d'initier les enfants

aux goûts, de leur faire découvrir des saveurs, de leur proposer des repas équilibrés.

A Verson, j'aime le contact avec les enfants notamment quand je les sers au self. C'est satisfaisant de voir leurs réactions à chaud « oh, ça à l'air trop bon »... On se dit qu'on ne s'est pas levé tôt pour rien.

Qu'est-ce que vous aimez cuisiner ?

J'ai une préférence pour la cuisine végétarienne.

De manière générale, comment se passe ce lancement ?

Nos locaux sont grands, le matériel au top. Chacun prend ses marques et nous améliorons notre organisation chaque jour. C'est un sacré challenge de tout commencer, de partir d'une page blanche, c'est un véritable travail d'équipe. J'aimerais réussir à ce que les enfants goûtent davantage, ce serait une réelle satisfaction.

Focus sur Brigitte, Delphine et Christelle qui assuraient auparavant le service de restauration scolaire en liaison froide et qui aujourd'hui assurent les tâches d'équipières de cuisine.



« Travailler au sein d'une équipe est très motivant pour moi. La cuisine est bien équipée, la salle de restaurant est plus gaie et surtout beaucoup mieux insonorisée. Nos conditions de travail sont meilleures. Enfin, c'est satisfaisant de voir que les enfants mangent mieux. »

Brigitte

« J'apprends de nouvelles choses notamment lors de la préparation des entrées le mercredi. Sinon, je travaille plus particulièrement à la plonge. Comme tout est fait sur place, j'ai beaucoup plus de vaisselle mais la plonge est mieux équipée, il y a un lave-batterie que nous n'avions pas avant. Je constate déjà moins de gaspillage alimentaire. Auparavant je devais changer une fois de sac poubelle pendant le service, aujourd'hui ce n'est plus le cas. »

Christelle



« C'est un sacré changement, auparavant je travaillais seule, intégrer une équipe demande de s'adapter pour trouver une organisation optimale. Le rythme est plus soutenu heureusement on peut compter sur l'équipe pour s'entraider. Le challenge est de réussir à faire goûter aux enfants ce qu'on a préparé. Car certains restent sur des idées reçues et n'ont pas forcément envie de goûter »

Delphine.



Delphine, Mylène et Brigitte

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Sophie Marette, directrice

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO

Après avoir enseigné pendant 18 ans à Cagny, Sophie Marette assure désormais la direction de l'école maternelle de Verson.

Ce sont 4 nouveaux enseignants qui ont intégré l'équipe : Laurence Colas, Karine Gomond, Olivier Cadick et Sophie Marette.



De gauche à droite : Elisa Mootosamy, Olivier Cadick, Laurence Colas, Sophie Marette, Karine Gomond, Camille Pailley et Florence Leverageois.

Les classes de PS et de PS/MS vont participer au projet « maternelle et cinéma ».

Ils iront voir deux films et les étudieront en classe.

Les 3 classes de MS/GS ont un projet sur l'année sur l'alimentation. Nous allons visiter 2 fois la Ferme d'Escures. En novembre pour découvrir le cycle de la pomme et fabriquer notre jus. En mai, nous y retournerons pour fabriquer du pain et transformer le lait en beurre et en crème. Nous y découvrirons aussi la vie et les soins aux animaux.

Tous les enfants des 5 classes se rejoignent 2 fois chaque semaine en salle de motricité pour faire une chorale autour de notre guitariste et enseignant Olivier Cadick.

Nous allons faire du jardinage sur l'année avec l'association "les jardins de l'odon".

L'association

Nous recevons 5 lecteurs de l'association Lire et faire lire par semaine. Les enfants sont en groupes de 6/7 et écoutent les histoires lues par les bénévoles.

Le 9 décembre tous les élèves iront voir un dessin animé « Les Ours gloutons au Pôle nord » au cinéma Paradiso.

Nous remercions l'association Parents à Verson de nous offrir ce joli moment.



LE COLLÈGE JACQUES PRÉVERT A PRÉSENTÉ SA COMÉDIE MUSICALE

Plus de 40 élèves tous niveaux confondus, sont montés sur les planches pour 2 représentations du spectacle « Les Petites Reines », une comédie musicale alliant théâtre et chant sur le thème délicat du harcèlement scolaire.

Le jeudi 23 mai dernier, la chorale du collège Jacques Prévert de Verson présentait son spectacle de fin d'année. Sous la direction du professeur d'Éducation musicale et de Chant choral de l'établissement, les élèves ont présenté une comédie musicale intitulée « Les Petites reines », associant théâtre et chant.

Le théâtre a été assuré par les élèves acteurs de la classe à projet de 3B ; les chants ont été interprétés par la Chorale du collège, constituée d'une quarantaine d'élèves tous niveaux confondus.

Cette comédie musicale, conçue à partir du roman de littérature jeunesse éponyme de Clémentine Beauvais, paru aux éditions Sarbacane, aborde de manière décalée et humoristique le douloureux problème du harcèlement scolaire et des conséquences d'une utilisation abusive des réseaux sociaux.

Véritable prolongement artistique du programme de lutte contre le harcèlement à l'École (pHARe), ce spectacle a été présenté au public lors de deux représentations ; une première dans l'après-midi à destination des élèves du collège, de leurs enseignants ainsi que des élèves de CM1-CM2 de l'école primaire de Verson ; et une 2ème représentation le soir, pour les parents, amis et élèves. C'est devant près de 300 personnes que les élèves ont pu montrer l'étendue de leurs talents. Leur enthousiasme et leur maîtrise ont su ravir le public.



EHPAD

UNE SORTIE À L'ANIMALERIE

En complément de la médiation animale, Nathalie, l'animatrice organise plusieurs fois dans l'année une sortie à l'animalerie de Botanic à Louvigny. C'est l'occasion pour 3 à 4 résidents

d'apprécier une plus grande variété d'animaux, différents de ceux que nous recevons en médiation animale.

RELAIS PETITE ENFANCE DES RIVES DE L'ODON AUTOMNE 2024

Le Relais Petite Enfance des Rives de l'Odon, structure implantée sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du même nom (Tourville-sur-Odon, Mouen et Verson) depuis 2007, s'adresse aux familles en recherche d'un mode d'accueil, aux assistants maternels agréés du territoire, aux gardes d'enfants à domicile du secteur et aux enfants accueillis chez ces professionnels de l'accueil individuel.

L'activité de ces derniers mois a été intense avec la rédaction du projet de fonctionnement qui a mis en lumière des actions innovantes ces dernières années :

- la médiation animale, un partenariat avec la ludothèque « Jeux

m'amuse », une sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme en atelier d'éveil (en plus des animations « traditionnelles » qui viennent susciter la curiosité et les capacités naturelles du tout-petit),

- des rendez-vous/conférences sur l'alimentation du jeune enfant et les troubles de l'oralité, une soirée spectacle-débat sur la communication entre parents et assistants maternels, des soirées d'analyses de pratiques professionnelles, une rencontre avec la puéricultrice de secteur au sujet du cadre réglementaire de l'agrément
- des partenariats /temps forts maintenus et renforcés avec les écoles maternelles (visites en juin

et spectacle partagé), les bibliothèques (spectacles avec Tourville-sur-Odon et Verson ainsi que l'engagement sur le Mois des p'tits mômes à Verson), la piscine du Chemin Vert et les actions « Tous à l'eau »

Et également, une information qui se ressent à travers le territoire national : la baisse du nombre des assistants maternels. Partant de ce constat, le RPE des Rives de l'Odon participe cet automne, à un programme de communication départementale sur l'attractivité du métier d'assistant maternel sous forme d'exposition. Celle-ci pourra, par la suite, naviguer dans les forums, mairies, structures partenaires...



INFOS PRATIQUES :

Services gratuits et neutres.

Rue du Château
14210 Tourville-sur-Odon
02.31.77.18.97
rpe.rivesdelodon@vyv3.fr

HORAIRES D'ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

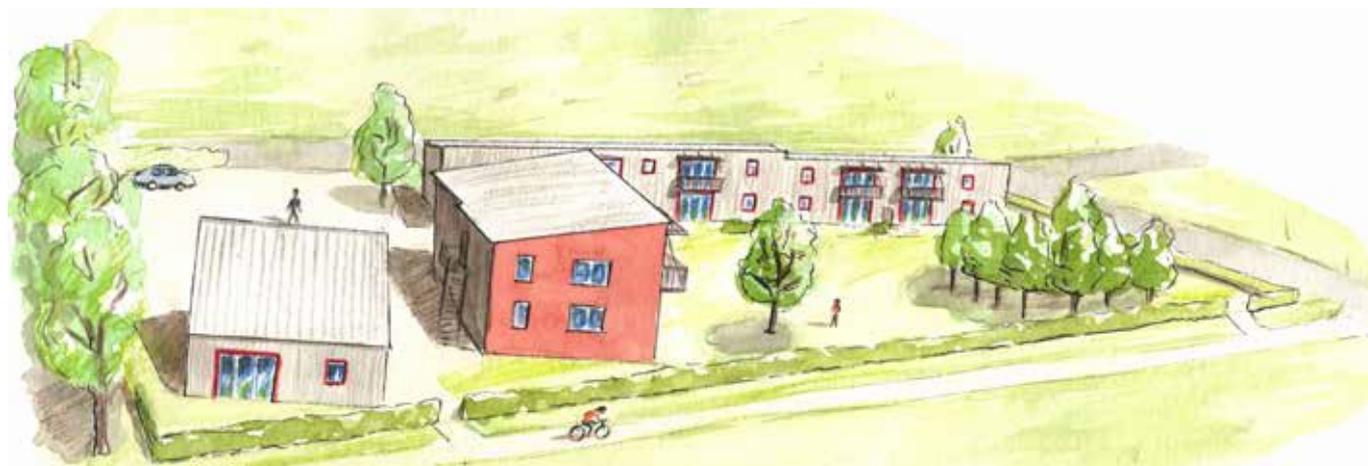
Mardi de 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

N'hésitez pas à consulter les sites Internet des communes pour retrouver le programme du Relais Petite Enfance ! Activités sur inscriptions, voir les modalités sur le programme.

Financements : les municipalités de Mouen, de Tourville-sur-Odon et de Verson ; la C.A.F. du Calvados ; le Conseil Départemental du Calvados ; la M.S.A. et VYV Normandie qui en est également le gestionnaire.

LES VOISONS DE VERSON

Début 2026, le projet d'habitat participatif « Les Voisons de Versons » va sortir de terre. Au total, ce sont 13 logements qui seront construits au sein de l'éco-quartier, les travaux ont d'ores et déjà commencé.



L'objectif d'un tel projet est de mettre en commun un grand jardin, du matériel (outils, électroménager...) et un espace, la maison commune, qui permettra d'organiser des événements variés. Le groupe intergénérationnel sera également composé d'une famille réfugiée, logée par l'association Soliha.

Ni une colocation ni une copropriété classique, l'ambition est d'apprendre à habiter autrement, créer du lien, le tout avec une organisation horizontale et en prenant en compte les besoins de toutes et tous. En bref : des voisins avec

qui on partage plus qu'un simple "bonjour" de temps en temps.

Plusieurs logements sont disponibles du T3 au T4, accessibles en PSLA (Prêt Social Location-Accession).

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez contacter le groupe : lesvoisonsdeverson@laposte.net ou Marine Guézennec-Aussant, accompagnatrice du projet : m.guezennec@ecomail.fr 06 98 32 98 20.

L'habitat participatif c'est quoi ?

L'habitat participatif repose sur 3 piliers :

- UN COLLECTIF
Un groupe d'habitantes et d'habitants porteurs du projet d'habitat
- DES ESPACES COMMUNS
Salle commune, chambre d'amis, jardin, buanderie, ateliers, etc.
- UNE GESTION COLLECTIVE
de ces communs par le groupe d'habitantes et d'habitants

RDV jeudi 16 janvier aux Ateliers de l'Odon pour une soirée ciné débat autour du film « Commun accord » avec les voisins de Verson



Le dispositif PSLA pour devenir propriétaire de son logement

Le dispositif de location-accession dit « PSLA » permet, après une période locative de 6 mois à 2 ans, en moyenne, d'acheter votre résidence principale à un prix plafonné en profitant d'un taux de TVA à 5,5 % et d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans. L'éligibilité de votre foyer est définie en fonction de sa composition et de votre revenu annuel. Ce dispositif est sécurisé par l'intervention d'un opérateur du logement social (ici La Caennaise).

Plus d'infos : <https://www.anil.org/psla>



Le projet des Voisons de Verson en vidéo en scannant le QRCode ci-dessus.

AREA PADEL : UNE ACTIVITE DE LOISIRS AU SEIN DE LA ZA DE LA MESNILIERE

Après une ouverture à Deauville de 5 terrains de padel en extérieur, Area Padel propose 6 terrains intérieurs à Verson. Ce nouvel équipement de loisirs a ouvert ses portes fin octobre dans la Zone Artisanale de la Mesnillière, dans les anciens locaux de la société Arty fêtes, au 11 rue des 4 vents. Le club Area Padel propose un cadre de qualité pour offrir une expérience de jeu optimale, toute l'année, aux amateurs de padel.



Des Installations haut de gamme

Le club dispose de 6 pistes panoramiques noires de dernière génération, offrant une visibilité et un confort de jeu inégalé. Les terrains sont éclairés pour vous permettre de jouer à toute heure, que ce soit en journée ou en soirée. Des vestiaires équipés de douches sont à disposition pour un maximum de confort après une session.

Un club house et une salle de réunion

Area Padel propose également un club house chaleureux et confortable doté d'écrans pour suivre les événements sportifs. Une carte de boissons, planches apéritives, pizzas et plats variés, préparés par un partenaire traiteur complète l'offre. Pour les entreprises, une salle équipée d'un écran interactif est disponible pour organiser des réunions, team buildings ou séminaires.

Des activités pour tous les niveaux

Que vous soyez joueur débutant ou confirmé, Area Padel répond à votre besoin avec la location de pistes pour des matchs entre amis ou en famille, des cours collectifs et individuels dispensés par des enseignants diplômés, et la possibilité de participer aux tournois officiels, allant du P25 au P1000, pour ceux qui souhaitent se challenger.



Informations Pratiques :

- › Horaires d'ouverture :
- › Lundi au vendredi : 9h00-23h00
- › Week-ends et jours fériés : 9h00-20h00
- › Adresse : 11 rue des 4 vents
14790 Verson
- › Contact : areapadel.caen@gmail.com
- › 07 56 41 68 09 | 02 61 67 15 65

L'ADMR, L'ASSOCIATION DU GRAND ODON, RECRUTE

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association du grand Odon RECRUTE actuellement des aides à domicile : N'hésitez pas à transmettre vos candidatures !

Contact :

70 allées Jacques Prévert
14790 Verson
02 31 26 58 53
verson@fedel4.admr.org

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VERSON : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Le salon multi-collections 2025 aura lieu le dimanche 2 mars à la Salle des Trois Ormes. Pour exposer, pensez à réserver dès maintenant auprès de Robert Madelaine, 06 83 52 30 56.

Depuis plusieurs années, la société de chasse de Verson organise, avec la

Fédération Nationale des chasseurs, l'opération « J'aime la nature propre ». Lors de la dernière chasse aux déchets en mars 2024, les promeneurs ont collecté plus de 6 m3 de déchets soit 20 sacs poubelles de 30 litres.

Cette action de nettoyage des espaces naturels participe à la protection de l'environnement.

La prochaine balade « J'aime la nature propre » se déroule le samedi 15 mars 2025, dès 8h. Cette action est ouverte à tous.



CONTACT

Robert Madelaine
06 83 52 30 56

GYM FONTAINE VERSON

De nouveaux cours vous sont proposés !

Cours de Body Balance : Sarah Ceschuitti, éducatrice sportive diplômée d'Etat, vous initie à cette pratique de yoga nouvelle génération. Le Body balance améliore la souplesse, la mobilité et renforce le centre du corps. Il diminue le niveau de stress, en recentrant l'esprit, il crée un sentiment durable de calme et de bien-être.

1^{ère} séance offerte, cours le mardi de 17h à 18h à l'Espace Senghor à Verson.

Cours de Qi Gong : Julie Villain-Déjardin, professeur de Qi Gong, formée à l'activité physique sur prescription médicale (APA) et à l'éducation thérapeutique du patient, propose un cours tous les lundis de 15h30 à 16h30, salle Paul Cash à Fontaine Etoupefour.

Envie d'allier bien-être et santé ? Découvrez le Qi Gong traditionnel qui associe le travail du souffle et du corps : mobilité, étirements, auto-massages, respiration, équilibre...



INFOS ET RÉSERVATION :

Yvette Gardie, présidente : 06 80 32 40 88

LES SCULPTEURS DE L'ODON (SDL'O) -SAISON 2024 / 25-

Aux Sculpteurs, le rituel de début de saison est immuable : les effectifs arrêtés, les nouveaux accueillis, un programme répondant à leurs attentes est établi. Les nouveaux adhérents trouvent leurs places dans l'atelier et s'inscrivent aux stages d'initiation et de perfectionnement à diverses techniques.

Sans surprise, les matières travaillées restent les mêmes, les échanges de savoir aussi :

« Pour un émailage raku, il te faut une terre chamotée qui va résister aux chocs thermiques.

→ Cette pierre de Caen n'a pas un beau grain et elle sonne mal, elle va te décevoir, vois avec Claude, il va te conseiller pour ton projet.

→ La date du prochain four biscuit est fixée ?

→ Mène ta gouge dans le sens de la fibre du bois ça ira bien mieux, et pense à garder de la réserve pour développer les volumes à mettre en valeur. Et ta coupe n'est pas franche tu devrais voir l'affutage de ta gouge avec Denis.

→ Je suis très contente du rendu de cet émail, mais la pose est à soigner lors d'une prochaine utilisation.

→ Prends régulièrement du recul sur ton travail. A rester le nez dessus tu t'aveugles et tu te perds dans ton projet. »

Ainsi a repris le travail par l'échange et l'entraide qui nous mènera les 21 et 22 juin, au weekend d'exposition et de démonstration de nos savoir-faire, auquel nous aurons toujours plaisir à vous accueillir.



©Jean Paul Villain bronze

CONTACT

Héricy Asselin Maggy, présidente :
sculpteurs.de.lodon@gmail.com

2 NOUVELLES RECRUES POUR DÉVELOPPER Verson HM

Vendredi 18 octobre s'est déroulé le Conseil d'Administration de l'association Verson Haltérophilie et Musculation. Les membres du bureau ont pu évoquer les objectifs à venir pour cette association en expansion. De plus, a eu lieu la passation entre les services civiques de la saison passée et ceux de cette année. Camille et Maxence ont donc pu présenter leur projet de service civique.

Cette association dynamique et ambitieuse sera ravie de vous accueillir pour vos différents objectifs sportifs : musculation, haltérophilie, remise en forme, préparation physique et street lifting.

CONTACT

Louis LEGRAND, président : 07 68 37 79 40
asversonhm@gmail.com – Site web : versonhm.fr



LE FOOT FÉMININ A LE VENT EN POUPE À L'AS Verson

L'AS Verson continue de développer son secteur foot féminin cette saison, malgré des conditions d'accueil compliquées. Dès la rentrée de septembre, le club a enregistré une nouvelle augmentation du nombre de licenciés, notamment dans le pôle féminin. Plus de 50 joueuses sont réparties dans la catégorie U11 (foot à 5) et dans la catégorie U13 (foot à 8). Les U11 forment 3 équipes qui participent chaque week-end aux plateaux, faisant de l'AS Verson l'un des rares clubs à réussir cette performance.

Le club compte également 40 joueuses U15-U16 dont une équipe U15F (foot à 8) et, pour la première fois de son histoire, une équipe féminine à 11. Ce sont les U16 qui évoluent cette saison dans le championnat régional 2 à 11.

Elles ont également été mises à l'honneur lors du match Caen-Bastia, le 2 novembre à 14h00, en accompagnant les joueurs à leur entrée sur le terrain, en portant les drapeaux et en occupant le rôle de ramasseuses de balles.



À noter dans votre agenda :

- Stages multi-activités ouverts à tous lors des vacances scolaires.
- Loto du club : 15 mars 2025
- Tournoi National : 29 - 30 mai 2025

CONTACT

Samuel Lopez, président
as.verson@lfbn.fr
<http://as-verson.footeo.com>

DU THÉÂTRE AVEC LES BALADINS DE L'ODON

Les ateliers de l'association de théâtre amateur des Baladins de l'Odon ont repris le 24 septembre. Cette année, plus de 50 personnes nous ont rejoints, réparties au sein d'un groupe Enfants, deux groupes Ados et deux groupes Adultes.

À noter dans vos agendas, le vide-grenier organisé par l'association le 4 mai 2025 et Coup de théâtre, la représentation de fin d'année qui se déroulera les 20, 21 et 22 juin 2025.

CONTACT

asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr
<https://www.lesbaladinsdelodon.fr/>



À LA RECHERCHE DE FANNY

Mais non, la pétanque n'est pas l'apanage du Sud ! En France, si près de 300 000 personnes détiennent une licence dans l'un des 6 000 clubs affiliés à la fédération nationale de jeu provençal, parmi eux 11 000 sont normands.

Pas besoin de détenir une licence pour pratiquer cette activité, puisque nombreuses sont les communes où des associations existent et permettent à chacun de pratiquer ce jeu juste comme un loisir. Mais attention, une partie de pétanque c'est sérieux, même si on s'amuse beaucoup !

A Verson, le club des « Pointeurs versonnais » offre cette possibilité à chacun. Chaque semaine, vous pouvez rejoindre les pratiquants et partager avec eux des parties endiablées les lundis, mercredis, vendredis et samedis, dès 14h. Le club organise également de nombreux événements au cours de l'année. Ainsi, chaque mois un concours est réservé aux adhérents (à la mêlée ou en doublette formée), et chaque mois d'avril à octobre, un concours est

ouvert aux joueurs de plus de 55 ans, qu'ils soient ou non adhérents. Mais d'autres festivités attendent les adhérents : dégustation d'huîtres, concours du Beaujolais, concours de la « Dinde » en fin d'année, doté d'un lot pour chaque participant (c'est Noël !), un repas dansant, généralement en début d'année et enfin, une journée conviviale alliant agapes et parties de boules.

Comme vous le voyez, on ne s'ennuie pas une seconde et le club serait ravi de vous compter parmi ses membres. En plus, la cotisation annuelle est certainement la plus abordable de toutes les associations, puisqu'elle se limite à 15 euros.

Convaincus ?



CONTACT

Daniel Dubois, président : 06 84 88 65 95
danielpetanque14@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

ET SI VOUS VOUS METTIEZ AU VÉLO AVEC LES CYCLOS DE L'ODON ?

Des randonnées de trois heures environ pour les membres du club sont organisées tous les mercredis et samedis après-midis.

Les nouveaux venus sont accueillis dans trois groupes proposant, chacun, des allures différentes à la quarantaine de membres du club, mais toujours dans un esprit de cyclotourisme et de convivialité, à l'exclusion de toute activité de compétition.

Bénéficiez de 3 sorties gratuites pour tester l'ambiance du club !

Nous participerons en 2025 à des animations de Mai à Vélo ainsi qu'à la Fête de la Saint-Germain de Verson.

Après un séjour en 2024 dans le Golfe du Morbihan, nous en organiserons un autre, en 2025, dans les Deux-Sèvres. Nous participerons également à des randonnées cyclistes dans d'autres régions.

La Fédération Française de cyclotourisme, à laquelle nous sommes affiliés, propose également de nombreuses sorties en France ainsi qu'à l'étranger.

Les vélos à assistance électrique (VAE) sont acceptés au sein du club et dans la plupart des randonnées.

Rejoignez-nous !

CONTACT

Alain Courteille, président : 06 83 73 74 88
<http://amlranu.cluster028.hosting.ovh.net>

JUMELAGE DE L'ODON

Tourville-sur-Odon et Verson sont jumelées avec la ville de Buk en Pologne et la ville de Hambühren en Allemagne.

Cette année le jumelage a été accueilli à Hambühren du 9 au 12 mai 2024.

La réception d'arrivée a eu lieu le jeudi matin à la mairie de Hambühren.

L'après-midi, direction l'île Bomboy à Oldau (commune regroupée avec Hambühren) pour un goûter.

Le vendredi a été consacré à la découverte de la ville de Hambourg :

- le matin visite de la plaza (galerie commerciale) de l'Elbphilharmonium (une des meilleures salles de concert au monde).
- puis visite guidée de la ville en bus,
- balade en bateau sur l'Alaster (lac au centre de Hambourg).

Le samedi, la chorale de Tourville a rejoint le groupe à Hambühren.

Le séjour s'est terminé par la soirée festive. A cette occasion, la chorale de Tourville dirigée par Didier Horry, a donné un concert très apprécié par nos hôtes.

Programme 2024 - 2025.

Les cours d'allemand adultes, organisés conjointement avec le jumelage franco-allemand de Bretteville-sur-Odon, animés par une professeure

diplômée ont repris début octobre : il est toujours possible de nous rejoindre dans l'un des niveaux proposés :

- "Perfectionnement" le lundi de 18h à 19h30 au centre socio-culturel de Bretteville-sur-Odon.
- "Conversation" le jeudi de 10h à 11h30 aux ateliers de l'Odon à Verson.

Participation au Téléthon du 29 au 30 Novembre 2024 pour la vente de châtaignes et vin chaud.

Les rendez-vous 2025 :

- Dimanche 19 janvier 2025, la galette des rois dans la salle polyvalente de Tourville-sur-Odon.
- Dimanche 27 avril 2025, une randonnée à Tourville sur Odon, suivie d'un barbecue.
- Accueil de nos amis de Hambühren du 29 mai au dimanche 1 juin 2025.

Vous souhaitez en savoir plus !

Le jumelage est la rencontre de familles allemandes et françaises lors d'un week-end de découverte de la culture française. Des amitiés se nouent, et aboutissent à l'organisation de retrouvailles.

CONTACT

Martial MANSION : 06 33 70 75 11
Jacques LETOURNEUR : 06 85 23 26 81
Courriel : martial-mansion@orange.fr
Jumelage.de.lodon@free.fr
Site : <http://jumelage.de.lodon.free.fr>

DANSER À VERSON : LA DANSE POUR TOUS

Selon un psychologue hongrois il est démontré que tout être humain naît avec un sens "rythmico-musical" ; l'envie de se mouvoir au rythme de la musique serait ainsi une capacité innée chez l'homme.

Il est aussi prouvé que l'activité physique et la pratique d'un sport apportent de nombreux bénéfices, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique et émotionnel.

Les avantages de la danse pour améliorer la coordination, l'équilibre, la confiance et la mémoire ne sont plus à prouver.

DANSER À VERSON vous propose toutes danses de salon en couple, danses en ligne en individuel, du rock et de la salsa.

Nous vous accueillerons avec plaisir lors de notre prochain repas dansant à la salle des 3 Ormes le 22 mars 2025.

CONTACT

jacques.danseraverson@gmail.com
06 85 23 26 81
françoise.laudier@sfr.fr
06 48 21 76 55



ARTS PLASTIQUES À VERSON

Une nouveauté cette année : le cours de dessin, Street art et BD, le mercredi après-midi, destiné aux enfants de 7 à 10 ans. Il est encore possible de les rejoindre !

Contactez-nous.

À noter dans votre agenda :

2 stages de modelage pour adultes composés de 3 séances de 3h vont se dérouler en janvier et mars prochain à l'Espace Senghor.

→ Vendredi 10 janvier, vendredi 17 janvier et vendredi 24 janvier de 13h30 à 16h30 sur le thème des mains ou des pieds

→ Vendredi 14 mars, vendredi 21 mars et vendredi 28 mars de 13h30 à 16h30 sur le thème des postures du corps ou portrait en ronde-bosse

Tarif 75€ par personne, matériel fourni

CONTACT

artsplastiquesverson@gmail.com
06 89 27 73 83



CLUB PLEIN AIR DE L'ODON

Les activités ont bien repris pour les trois sections.

Côté kayak, nous avons un groupe d'une quinzaine de jeunes toujours aussi motivés pour affronter les cours d'eau du Calvados et parfois plus loin.

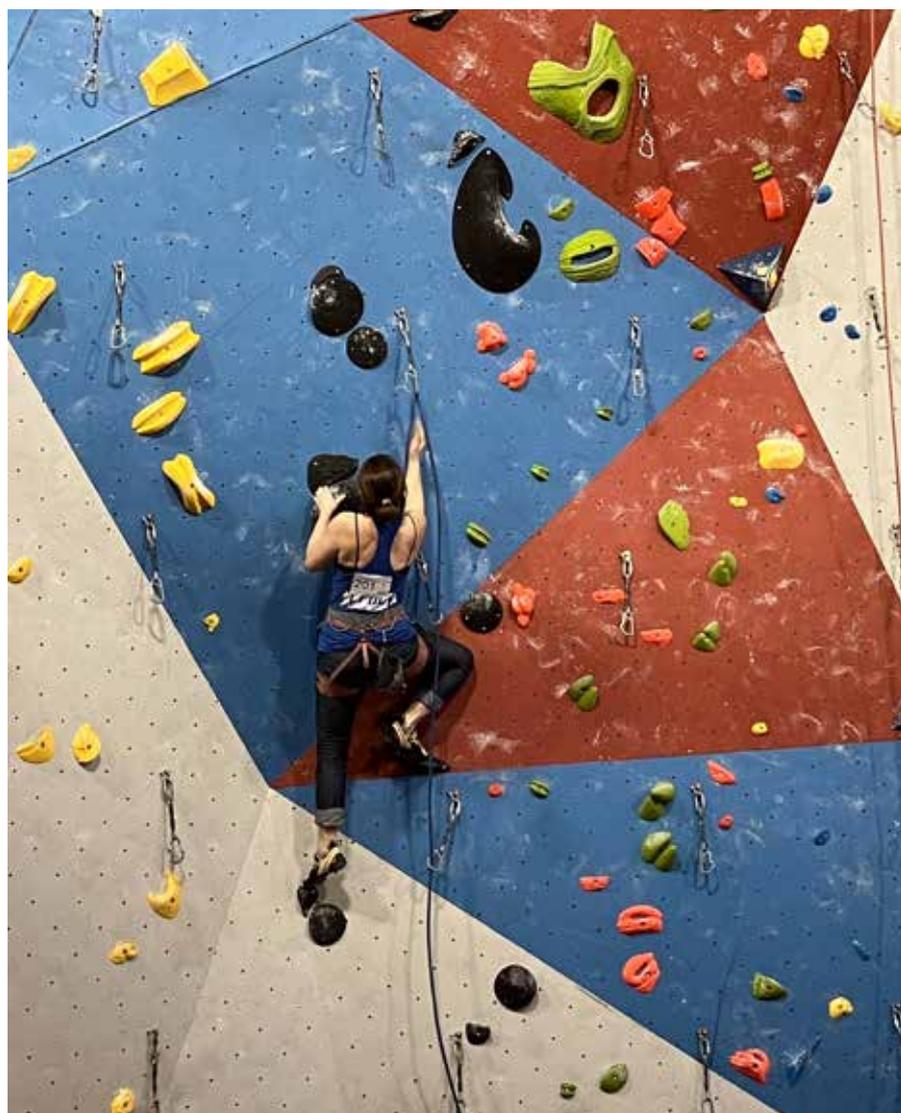
Côté randonnée, nous avons un groupe d'une vingtaine de marcheurs de tous âges qui se retrouvent le samedi tous les 15 jours environ dans une ambiance conviviale.

Côté escalade, nous avons plus de 150 inscrits avec autant de jeunes que d'adultes. Les groupes enfants ont vite été complets, comme tous les ans.

Dans notre groupe compétiteur, nous avons deux jeunes filles qui ont été prises dans le groupe région. Nous aurons encore sûrement de belles médailles cette année.

CONTACT

escalade@cpao14.org
kayak@cpao14.org
rando@cpao14.org



UN SERVICE INTERCOMMUNAL POUR RETROUVER LES ANIMAUX PERDUS

La fourrière animale de Verson est un service de Caen la mer qui dessert plus de 200 communes. 8 agents recueillent chats et chiens errant ou divaguant, en quête de leurs maîtres ou d'un nouveau foyer. Voici les règles à suivre si vous trouvez ou perdez un animal.

Vous avez trouvé un animal errant ?

Quelles que soient sa race et sa taille, les animaux en divagation peuvent toujours avoir un comportement imprévisible. Si l'animal présente des signes d'agressivité, il ne faut pas tenter de l'attraper. Il faut donc laisser les services compétents intervenir.

Contactez la mairie ou la police municipale de la commune où l'animal a été trouvé, à défaut, les services de police (police nationale, gendarmerie).

La fourrière animale a besoin de l'accord du maire ou des forces de l'ordre pour accepter les animaux en divagation. Ces derniers se chargeront donc de prévenir la fourrière animale de Caen la mer qui prendront ensuite rapidement en charge l'animal.

J'ai perdu mon animal : que faire ?

- Prévenir votre commune de résidence.
- Faire une déclaration de perte au commissariat de police ou à la gendarmerie. Cela permettra de vous identifier en tant que propriétaire si quelqu'un rapporte l'animal aux autorités.
- Prévenir les vétérinaires des environs.
- Déposer votre déclaration de perte sur le site internet de Caen la mer afin d'informer la fourrière animale.
- Si votre animal est identifié, déclarez sa disparition sur le site internet de l'I-CAD.fr
- Diffuser une annonce via les réseaux sociaux notamment via les groupes d'entraide Facebook (PetAlert ...).

N'oubliez pas de signaler le retour de votre animal et de supprimer vos post sur les réseaux sociaux.



VIE QUOTIDIENNE

MORT-AUX-RATS : DANGER POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT !

Les biocides (raticides...) s'avèrent être de véritables dangers pour la santé et l'environnement. Même si le décret du 14/10/2019 limite l'accès à ces produits, ils existent encore sur le marché.

C'est quoi un biocide ? Pourquoi est-ce dangereux ?

Cette appellation qui peut porter à confusion (c'est bio, c'est donc bien)

couvre les produits destinés à repousser ou à détruire les organismes nuisibles comme les rongeurs, porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Or, ces produits sont généralement des anti-coagulants fonctionnant sur tous les organismes à sang chaud. Ainsi, ils entraînent des dommages collatéraux en tuant des animaux non ciblés - c'est la deuxième cause d'intoxication et de

mort chez les chiens -, et en cas de mauvaise utilisation, peuvent entraîner des intoxications humaines et des risques de pollution.

Soyons tous responsables, faites appel à un professionnel qui saura trouver la meilleure solution pour éradiquer les nuisibles sans atteindre les humains et les animaux de notre quotidien (oiseaux, chiens, chats...).

NAISSANCES

- PILLET Alice, le 24/10/2024
- DUFOUR Marceau, le 09/10/2024
- CERE Ambre, le 04/10/2024
- POREY REGNAULT Ruben, le 27/09/2024
- CARRÉ Milo, le 20/09/2024
- BOURGINE Melek, le 23/09/2024
- IDRISSE Assya, le 01/09/2024
- LEMAIRE Rose, le 28/08/2024
- JANKOWSKI Zélia, le 22/08/2024
- CHAPUIS Valentin, le 09/08/2024
- DESPRÉS Léonard, le 06/08/2024
- BARBOT Faustine, le 05/08/2024
- GAUCHER NAPPEZ Azel, le 30/07/2024
- VASNIER Léon, le 03/07/2024
- SAMSON Jules, le 30/06/2024
- SOMMIER TARDIF de PETIVILLE Raphaël, le 29/06/2024
- JUANEDA Félix, le 28/06/2024
- DÉGENÉTAIS James, le 10/06/2024
- JASINSKI CHAPRON Oscar, le 09/06/2024
- CESARUS Torya, le 06/06/2024
- POLIXÈNE Avah, le 07/06/2024
- MICHEL Paulin, le 30/05/2024
- HERY Khélyssa, le 22/05/2024
- LEBEL Gaspard, le 16/05/2024
- BRESSIN GUBARE Diane, le 13/05/2024
- GREGOIRE Énaël, le 11/05/2024

MARIAGES

- SNICHELLOTTO Fabio & PIQUENARD Mélanie, le 21/10
- MAZOURI Islam & BOULKROUNE Shayna, 05/10
- ETAMPES Laura & TOUATI Laysa, le 21/09
- BRODIN Anthony & POINOT Stéphanie, le 14/09
- BONAFINI Vincent & JARDIN Emmanuelle, le 14/09
- MANGNAN Valentin & BOTELLA Améline, le 07/09
- ANDRAULT François & HAMEL Françoise, le 28/08
- MOMPLAY Stéphanie & PHILIPPE Nathalie, le 24/08
- ROMITO Antoine & LECLAVIER Margot, le 17/08
- PUYBARET Quentin & DERENNE Marjorie, le 17/08
- GRANDIN Benjamin & FERNANDÈS Valérie, le 03/08
- NEUVILLE Ludovic & SUARD Fleur, le 27/07
- TRÈVE Catherine & DEAU Francis, le 06/07
- CAFFIER Julien & TOUTIN Meryl, le 29/06
- ALLAIN Camille & TESSIER Laura, le 22/06
- DERDOUR Julien & JUANEDA Lucie, le 18/05
- THÉPAUT Antoine & GAROT Sophie, le 18/05
- MESLIN Audrey & GUIRIEC Cédric, le 11/05

DÉCÈS

- TOMASINO Yves, le 12/05
- OZOUF Michel, le 20/05
- NARAYASSAMY Faustin, le 14/05
- DOUARD Alice, veuve TRUDEL, le 16/06
- MARA Yolande, le 20/06
- VAUGEUIS Francis, le 20/06
- AMELINE Monique, veuve PERRY, le 30/06
- DESTRÉS Jacques, le 02/07
- FRANCHET Marie-Claude, le 05/08
- LEMAGNEN Marie, veuve CHAUVIN, le 05/08
- HYACINTHE Suzanne, veuve LOISEL, le 30/08
- CHIEU Antoinette, veuve LEMAIRE, le 01/09
- HÉBERT Arlette, veuve MARCJAN, le 03/09
- HASNE Annie, veuve MOREAU, le 19/09
- DENIS Jean, le 27/09
- QUILY Jeanne, veuve DEVOS, le 28/09
- GALOPIN Bernard, le 29/09
- LENFANT Rémy, le 01/10
- JULLIEN Daniel, le 12/10
- DELISLE Françoise, épouse LE CALVEZ, le 14/10
- RAULT Marguerite-Marie, veuve POUILLAIN, le 16/10
- LAURENT Denise, veuve LESBAUDITS, le 21/10
- LE CALVEZ Serge, le 26/10
- JAMES Simonne, veuve MORIN, le 29/10
- MOULIN Christiane, veuve FAEDO, le 01/11

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La Ville de Verson propose à la location : la salle des Trois Ormes, et 2 salles aux Ateliers de l'Odon (la salle Pierre Hébert et la salle du Petit Odon).

Pour faire une demande de réservation : il suffit de remplir un formulaire, téléchargeable en ligne sur www.ville-verson.fr rubrique vie pratique ou demander à le recevoir en contactant la mairie au 02 31 71 22 00. Une fois votre demande envoyée à location.salles@ville-verson.fr ou déposée dans la boîte aux lettres de la mairie, le service location de salles vous confirme les disponibilités. Puis dans le cas où les dates vous conviennent, vous recevrez un contrat de location.

- **Salle des Trois Ormes**
400 m² (fêtes, repas, spectacles, conférences) d'une capacité de 300 personnes assises
Tarifs habitants de Verson : de 581 € à 741 € le week-end, hors location de vaisselle
- **Les Ateliers de l'Odon**
Salle Pierre Hébert
(80 pers. repas, spectacles, réunions...) tarifs habitants de Verson : de 467 € à 590 € le week-end, hors location de vaisselle
Salle du Petit Odon
(40 pers. pas de repas possible)
Tarifs habitants de Verson : journée 102 € - 1/2 journée 57 €

PERMANENCE DE LA GENDARMERIE

Une permanence de proximité de la gendarmerie a lieu tous les jeudis de **9 à 12h** dans les **locaux de la police municipale** de Verson. Elle vous permet de réaliser vos démarches juridiques et administratives (dépôt de plainte, demande de procuration...)

Avec ou sans rendez-vous, contactez le 02 31 08 35 53.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008.

Article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours

ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 6

Les maîtres d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (éducation, collier anti-aboiements...).

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ?

Toute modification de façade ou de volume de votre construction doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme avant le démarrage des travaux et avant toute commande de travaux auprès d'une entreprise.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Une Déclaration Préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle est nécessaire dans ces cas de figure :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur
- Modification ou création de clôtures
- Constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface supérieure ou égale à 5m² et inférieure ou égale à 20 m²
- Construction nouvelle accolée à la maison d'habitation d'une surface inférieure ou égale à 40 m²
- Changement de destination d'un bâtiment

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ils concernent à la fois des constructions neuves, des extensions... Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre dossier.

Les formulaires, notices et bordereaux des pièces à joindre à vos demandes sont disponibles sur le site www.service-public.fr

DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME EN LIGNE

Déposez vos demandes de déclarations de travaux et de permis de construire en ligne, rendez-vous sur www.ville-verson.fr, rubrique urbanisme

À compter du 1er janvier 2025, le dépôt en ligne est obligatoire pour les personnes morales (entreprises...)

DÉCLARER LA FIN DES TRAVAUX : UNE OBLIGATION

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Toutes les infos sur la Daact : www.service-public.fr

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**
Prenez rendez-vous dès à présent
pour demander ou renouveler
vos titres d'identité
rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Vous avez un projet de voyage, ou des examens à l'horizon ?

NOUS VOUS CONSEILLONS DE :

- vérifier les titres d'identité nécessaires,
- vérifier la validité de vos documents,
- d'anticiper vos demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

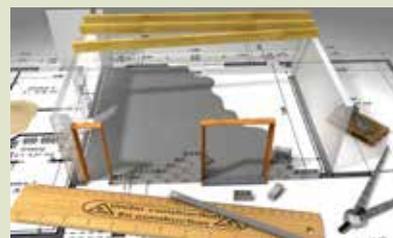
Deux outils sont à votre disposition pour faciliter vos démarches.

LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Faites votre pré-demande de titre d'identité en ligne sur le site ants.gouv.fr. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DES CONSEILS



Le service urbanisme répond à vos questions par mail à l'adresse suivante: urbanisme@ville-verson.fr ou sur RDV les lundis et mercredis, 02 31 71 22 00.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Rencontrez gratuitement un architecte qui saura vous conseiller pour créer, agrandir, transformer, restaurer une habitation ou un espace professionnel.

CAUE du Calvados
28, rue Jean Eudes - 14000 CAEN
02 31 15 5960 - contact@caue14.fr
<https://caue14.com>

la Maison de l'Habitat, lieu incontournable pour des conseils et un accompagnement gratuits pour la rénovation notamment énergétique de son logement.

Maison de l'Habitat 16 rue Rosa Parks
14000 Caen - 02 31 38 31 38
maison.habitat@caenlamer.fr
www.caenlamer.com/habitat

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : UN MOT D'ORDRE ANTICIPEZ

LA PLATEFORME DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Une fois votre pré-demande réalisée, prenez rendez-vous en ligne sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Ce moteur de recherche permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique déterminé. Il vous suffit de renseigner :

- La distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km)
- Le nombre de personnes concernées par la demande de RDV
- Le motif du rendez-vous
- La localisation

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.ville-verson.fr rubrique formalités administratives.

CARTE D'IDENTITÉ VALIDITÉ PROLONGÉE DE 10 À 15 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. **Attention, certains pays n'acceptent pas les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage. Renseignez-vous avant de partir.**

MAJORITÉ

Depuis juin 2020, nous avons mis en place des mesures pour réaliser des économies d'énergies et nous souhaitons continuer sur cette lancée.

Ces économies visent plusieurs objectifs : diminuer nos consommations et le montant de nos factures, développer les énergies renouvelables mais également les décarboner, pour inscrire notre commune dans une démarche nationale et internationale de lutte contre le réchauffement climatique.

Pour ce faire, les bâtiments publics sont rénovés les uns après les autres. Les Ateliers de l'Odon (2022) et le restaurant scolaire (2024) sont les deux gros chantiers de ce mandat. Pour les mener à bien, nous avons été accompagnés par des bureaux d'études spécialisés.

D'autres actions plus ponctuelles contribuent également à la réduction de nos consommations, en particulier le passage aux leds pour l'éclairage des équipements sportifs : tennis couvert en 2023, gymnase en 2024 et abords du terrain de foot synthétique en 2025.

Ces actions sont la partie immergée de l'iceberg. En effet nous travaillons activement à mettre en place des productions d'énergies alternatives.

Au budget 2025, nous entendons inscrire l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Victor Hugo, exposé côté sud. Il s'avérait impossible de le faire sur le toit du restaurant scolaire, ombragé par les cimes des arbres si-tués du côté l'Odon.

Un projet est en cours de validation par les services de Caen la mer. Il devrait voir le jour lors du prochain mandat. A notre demande, un réseau de chaleur est à l'étude sur le territoire de Verson. Les premières conclusions du bureau d'études mandaté par Caen la mer prouvent qu'il est envisageable. Il pourra relier des bâtiments publics communaux (Espace Senghor, mairie, écoles...), à d'autres installations publiques et privées. Nous croyons en ce projet qui a déjà fait ses preuves à Caen.

En promouvant ces orientations dans notre commune, nous nous inscrivons dans la dynamique du projet de territoire de Caen la mer.

Ces actions nous permettront de mieux maîtriser nos dépenses pour investir dans d'autres bâtiments. Beaucoup d'installations vieillissantes ont besoin qu'on les rénove, comme l'école Victor Hugo et le gymnase. D'autres doivent faire face à un public qui s'accroît et évolue comme le stade de football qui accueille de plus en plus de « féminines ».

Nous souhaitons relever tous ces défis et pour y parvenir, mobilisons nos compétences pour faire de Verson une ville de demain.

MINORITÉ

En juin dernier, comme un an auparavant, nous avons organisé un moment d'échanges avec vous par l'intermédiaire d'un questionnaire et de rencontres dans différents quartiers de Verson. Comme l'an dernier, vous avez été nombreux au rendez-vous et cette motivation à réfléchir ensemble à notre ville est ce dont nous avons collectivement besoin pour demain. Un grand merci de nous montrer à quel point vous êtes, vous aussi, concernés par ces enjeux : comme nous, vous aimez votre ville et vous avez envie qu'elle évolue bien !

Nous avons lu attentivement vos contributions et travaillé à une synthèse. Vous pointez souvent la question des infrastructures sportives, la vétusté de certaines. Vous avez des idées de cinéma en plein air, d'espaces verts et de pistes cyclables plus nombreux. Vous regrettez l'absence de toilettes publiques en centre-ville, la présence de ralentisseurs bien trop hauts provoquant des nuisances sonores importantes. A ce sujet, certains d'entre vous pâtissent des bruyants travaux de bricolage ou jardinage en dehors des horaires autorisés. Vous aimeriez un partage plus harmonieux entre les places de parking, la route et les déambulations piétonnes dans l'écoquartier dont vous déplorez le mauvais entretien de certains espaces verts.

Vous avez regretté aussi la restriction des horaires d'ouverture au public des services de la mairie, soulignant tout ce que cette limitation de l'accès aux services publics présentait de problématique. Et, comme la dernière fois déjà, vous avez alerté sur la nécessité de renforcer la densité du réseau de transports en commun, sa fréquence, afin qu'il soit une véritable alternative à l'usage quotidien de véhicules personnels pour assumer les trajets quotidiens.

Enfin, vous attirez l'attention de vos représentants sur le danger que constitue le carrefour de la rue de la croix Beaujard avec la rue du général Leclerc à l'entrée de Verson depuis Caen : les priorités à droite, l'importance des flux et les déclivités conséquentes empêchant une bonne visibilité sont autant de facteurs accidentogènes dont nous déplorons que, malgré nos alertes réitérées, ils n'aient toujours pas été réduits.

D'une façon générale, malgré ces remarques qui ne visent qu'à améliorer un cadre de vie déjà très satisfaisant, vous vous trouvez bien à Verson et souhaitez que cela dure. Nous avons été très heureux de voir que ce constat est partagé par tous les habitants, quel que soit leur quartier ou la date de leur arrivée dans la commune. Après quelques années inconfortables dans les travaux, les premiers habitants de l'écoquartier semblent mieux trouver leur marque. Espérons que ce soit rapidement le cas pour tous les autres qui viennent ou sont sur le point d'arriver. Qu'ils participent à la vie municipale, associative, apportent leurs envies et leurs talents à la dynamique collective est un enjeu fort.

Pour toutes les demandes particulières, nous les avons, comme à chaque fois que vous nous sollicitez, transmises à l'adjoint au maire concerné à l'occasion d'une commission municipale. Nous en suivons le cours et vous tiendrons personnellement informé au fur et à mesure de leur traitement.

Vos idées pour Verson montrent votre attachement à notre cadre de vie, votre envie de le préserver et de le rendre encore plus accueillant à tous. Si vous avez envie de venir approfondir certains de ces sujets ou de réfléchir à écrire avec nous une nouvelle page de Verson, envoyez-nous un message et rejoignez notre groupe. Vous êtes curieuses, curieux, simplement désireux de discuter à propos de Verson ? Sympathisant(e)s souhaitant participer activement à cette façon collective de penser notre ville ? Ou même plus, motivé(e)s pour un investissement plus fort dans l'action publique ?

N'hésitez plus, dites-le-nous à : ecrivonsdemain@leretif.com ; on a hâte de vous accueillir parmi nous !

AGENDA

DÉCEMBRE

- **Jusqu'au 6 janvier** : La Bulle à l'Espace Senghor, un espace dédié aux 0-5 ans et à leurs parents pour découvrir la lecture et l'exposition-jeu "Dans mes livres il y a..."
- **samedi 14 décembre, de 10h à 12h** : Le café littéraire des petits

FÉVRIER

- **Mercredi 5 février, 21h** : Allons-y ensemble « Mathilde et Claire », Le Sablier, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Vendredi 14 février** : pièce de théâtre « Le Grand départ » par Thibaut Gonzalez

AVRIL

- **Mardi 8 avril, 20h** : Allons-y ensemble «La conférence des oiseaux», Théâtre de Caen, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Dimanche 27 avril** : une randonnée à Tourville-sur-Odon, suivie d'un barbecue organisé par le Jumelage de l'Odon

JANVIER

- **Vendredi 10 janvier, 18h30** : cérémonie des vœux aux associations, entreprises et habitants
- **Vendredis 10, 17, 24 janvier de 13h30 à 16h30** : stage de modelage sur le thème des Mains ou pieds, avec Arts Plastiques à Verson
- **Mercredi 15 janvier, 20h** : Allons-y ensemble « La tendresse » Comédie de Caen, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Jeudi 16 janvier** : Soirée Ciné Débat, projection du film Commun Accord avec le collectif les Voisons de Verson, habitat participatif au sein de l'écoquartier, Ateliers de l'Odon, Salle Pierre Hébert
- **Dimanche 19 janvier** : galette des rois du Jumelage de l'Odon, salle polyvalente de Tourville sur Odon.
- **Jeudi 23 janvier** : spectacle « Conférences de poche » de Léon Lenclos à l'Espace Senghor
- **Jeudi 23 janvier** : Présentation du Prix Littéraire Recto/Verson et de la sélection de romans à l'Espace Senghor
- **Mercredi 29 janvier, 19h30** : Allons-y ensemble « Insomniaques », Le Sablier, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Vendredi 31 janvier, 18h30** : Balade "thermographie de façades" organisée par la maison de l'habitat. Rendez-vous Salle Pierre Hébert

MARS

- **En mars** : 30 ans de l'Espace Senghor
- **Dimanche 2 mars** : salon multi-collections à la Salle des Trois Ormes.
- **Dimanche 9 mars, 17h** : Allons-y ensemble « Les gros patinent bien », Théâtre de Caen, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Vendredis 14, 21 et 28 mars de 13h30 à 16h30** **stage de modelage sur le thème des postures du corps ou portrait en ronde-bosse** avec Arts Plastiques à Verson
- **Samedi 15 mars** : loto du Club de foot, salle des Trois Ormes
- **Samedi 15 mars, 8h** : J'aime la nature propre, balade citoyenne pour nettoyer la nature avec la fédération française de chasse
- **Mercredi 19 mars, 18h** : Allons-y ensemble «Un bateau», Le Sablier, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **samedi 22 mars** : repas dansant avec Danser à Verson, salle des Trois Ormes

MAI

- **Dimanche 4 mai** : vide grenier organisé par les Baladins de l'Odon
- **Jeudi 15 mai, 20h** : Allons-y ensemble «Art», Théâtre de Caen, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Samedi 17 et dimanche 18 mai** : fête de la Saint Germain
- **Vendredi 23 mai, 19h** : Allons-y ensemble «L'endormi», Comédie de Caen, résa auprès de l'équipe de l@ bibliothèque
- **Jeudi 29 et vendredi 30 mai** : Tournoi national de foot organisé par l'AS Verson
- **29 mai au dimanche 1 juin** : accueil du jumelage de Hambühren

JUIN

- **>20, 21 et 22 juin** : Coup de théâtre, représentations des Baladins de l'Odon
- **>21, 22 juin** : weekend d'exposition des sculpteurs de l'odon